

Tarbes, 30 août 2011

L'inspecteur d'académie,
directeur des services départementaux
de l'Education nationale des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les enseignants des écoles
maternelles et élémentaires des Hautes-Pyrénées

s/c de Mesdames et Monsieur les IEN de circonscription

cabinet

Référence
PD/MC/235

Objet : missions de l'IEN Maternelle

A partir de la rentrée 2011 Madame LAVIT Catherine est nommée sur le poste d'inspecteur de l'éducation nationale "Ecole Maternelle" dans les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées. Il est géographiquement implanté à l'inspection académique des Hautes-Pyrénées.

Sous la direction des IA DSDEN des départements du Gers et des Hautes-Pyrénées, l'IEN Maternelle :

- **joue un rôle de conseiller technique auprès des IA DSDEN pour :**
 - o Etablir un état des lieux concernant l'école maternelle dans le département au plan des pratiques pédagogiques, des moyens mis en œuvre, des besoins repérés.
 - o Proposer les voies de développement d'une politique départementale pour lui donner cohérence et valoriser les pratiques, les actions qui favorisent la réussite de tous les enfants
 - o Conduire une réflexion sur la scolarisation des enfants de deux ans.
 - o Evaluer les effets des actions menées.
- **est un point d'appui sur le plan départemental pour les IEN-CCPD et ASH pour :**
 - o Mettre à disposition des ressources et des aides pédagogiques.
 - o Valoriser les pratiques et les actions
 - o Conduire le groupe de pilotage "Ecole Maternelle".
 - o Impulser et animer dans le cadre des formations initiales et continues.
 - o Evaluer les actions menées :
 - **Visites, conseils** auprès des enseignants, dans les classes. En étroite collaboration avec les IEN de circonscription et les conseillers pédagogiques.
 - **Inspecter et évaluer** les enseignants, les équipes de cycle et d'école, en concertation avec les IEN de circonscription.

Les écoles maternelles et les enseignants qui y sont rattachés restent sous l'entière responsabilité des IEN de leur circonscription.

Madame LAVIT se tient à la disposition des équipes dans le cadre de sa mission d'aide et peut être contactée par :

Courrier : à l'inspection académique des Hautes Pyrénées, bureau
305

Téléphone fixe : 05 67 76 56 21

Téléphone portable : 06 89 73 16 78

Messagerie électronique : ien65-32-maternelle@ac-toulouse.fr

L'inspecteur d'académie,
directeur des services départementaux de
l'Education nationale des Hautes-Pyrénées

Patrick Demougeot